

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le deux octobre
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Montregard (salle multi-activités),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)

Nombre de membres :
En exercice : **24**
Présents : **18**
Ayant pris part au vote (vote public) : **20**
○ Pour : **20**
○ Contre : **0**
○ Abstention : **0**
○ Blanc : **0**
○ Nul : **0**

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas et Mmes DREVET Hélène, JAMES Marie-Laure, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusée : Mme MOUNIER Emeline.

Absents : MM. CELLE Hubert, PEYRARD Guy et Mme MASSARDIER Céline.

Pouvoirs : Mme MARCON Catherine donne pouvoir à M. DURIEUX P.
Mme MEYNET Isabelle donne pouvoir à M. MOULIN Christophe.

Date de convocation :
Le 26 septembre 2023

Date d'affichage :
Le 26 septembre 2023

M. JURY, Vice-Président, rappelle la délibération n° DC/2022-05-09/03 du 9 mai 2022 approuvant le projet d'extension du bâtiment industriel occupé par l'entreprise LINAMAR sur la zone d'activités de Jacquet sise à Montfaucon (bâtiment loué à l'entreprise dans le cadre d'un crédit-bail immobilier), ainsi que la délibération n° DC/2022-09-05/03 du 5 septembre 2022 attribuant les marchés de travaux correspondants pour la partie bâtiment.

Il précise que plusieurs modifications ont conduit à modifier les marchés de travaux portant sur la construction du bâtiment par la délibération n° DC/2023-01-30/04 du 30 janvier 2023 et par la délibération n° DC/2023-04-11/22 du 11 avril 2023.

M. JURY explique qu'aujourd'hui, il convient de procéder à une modification du marché initial par voie d'avenant concernant le lot n°3 (couverture étanchéité) attribué à l'entreprise EGGE 43.

Cet avenant numéro 3 répond à des travaux supplémentaires concernant la mise en place de supports sur la toiture en prévision de la pose de panneaux photovoltaïques.

Les modalités financières évoluent donc selon les éléments suivants :

- Marché initial HT : 225 759.50 €
- Avenant 1 HT (nouvelles implantations bâtiments + travées supplémentaires) : 7 992.56 €
- Avenant 2 HT (sanitaires) : 4 422.13 €
- Avenant 3 HT (supports panneaux photovoltaïques) : 8 299.15 €
- Nouveau coût marché : 246 473,34 euros HT

DELIBERATION N° :
DC/2023-10-02/04

OBJET DE LA SEANCE :
LINAMAR –
Zone d'activités de Jacquet
(Montfaucon)

Avenants aux marchés de
travaux – Bâtiment
Lot n°3 - avenant 3

AR Prefecture

043-244300307-20231002-DC2023100204-DE
Reçu le 09/10/2023

M. JURY propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

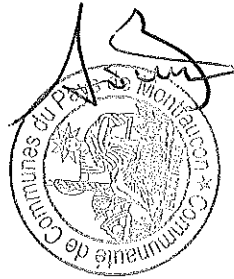
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve dans le cadre des travaux d'extension du bâtiment de l'entreprise LINAMAR sur la ZA de Jacquet à Montfaucon la réalisation des nouvelles prestations modificatives énoncées ci-dessus,
- autorise M. le Président à signer l'avenant correspondant et tous documents utiles à intervenir.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET,
Président,

Gilles JURY,
Secrétaire,



AR Prefecture

043-244300307-20231002-DC2023100204-DE
Reçu le 09/10/2023

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le